

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 7 septembre 2018 à 9 h 30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle étaient présents:

Madame la mairesse Nadine Brière

Madame et Messieurs les conseillers

Pierre Lafond	District 1
Roch Bédard	District 2
Robert Bélisle	District 3
Frédérique Cavezzali	District 5

Tous membres du conseil et formant le quorum.

Monsieur le conseiller Martin Jolicoeur et madame la conseillère Céline Doré étaient absents pour toute la durée de la séance.

Sont également présents le greffier et le directeur général.

\*\*\*\*\*

Madame la mairesse Nadine Brière déclare la séance ouverte à 9 h 30.

\*\*\*\*\*

#### **RÉSOLUTION NO. 2018-294**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 septembre 2018**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Frédérique Cavezzali**

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 7 septembre 2018.

#### **RÉSOLUTION NO. 2018-295**

**MRC des Pays-d'en-Haut – Demande de modification du schéma d'aménagement et de développement (SAD)**

ATTENDU la demande de monsieur Marc Vermette pour la modification du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut;

ATTENDU la correspondance de monsieur Sylvain Royer, urbaniste mandataire au nom de monsieur Marc Vermette, datée du 20 août 2018;

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement est adopté par la MRC des Pays-d'en-Haut;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Robert Bélisle**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la Ville de Sainte-Adèle demande à la MRC Les Pays-d'en-Haut de modifier son schéma d'aménagement et de développement pour le lot 2 229 841 afin de réintégrer ledit lot à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de l'affectation « Urbaine » de la Ville de Sainte-Adèle.

## RÉSOLUTION NO. 2018-296

### **Embauche – Inspecteur à l’urbanisme, temporaire**

ATTENDU le départ en congé de paternité de monsieur Philippe Dagenais, inspecteur à l’urbanisme, du 10 septembre au 21 décembre 2018;

ATTENDU les dispositions de la convention collective de travail en vigueur; intervenue entre la Ville de Sainte-Adèle et le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de la Ville de Sainte-Adèle (CSN) qui prévoit les modalités de son remplacement;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

**APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Frédérique Cavezzali**

### **ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

QUE le conseil engage monsieur Alessandro del Papa au poste d’inspecteur à l’urbanisme temporaire de la Ville de Sainte-Adèle, et ce, selon le salaire et les conditions de travail prévus à la convention collective en vigueur, et ce, du 10 septembre au 21 décembre 2018;

QUE celui-ci soit nommé « fonctionnaire désigné » au sens du Règlement sur les permis et certificats numéro 1200-2012-PC ainsi que les règlements municipaux en vigueur.

## RÉSOLUTION NO. 2018-297

### **Désignation des fonctionnaires pour l’application des règlements municipaux**

ATTENDU l'article 13 du *règlement sur les permis et certificats numéro 1200-2012-PC* à l'effet que l'administration et l'application des règlements d'urbanisme sont confiées à toute personne nommée « fonctionnaire désigné » par résolution du conseil;

ATTENDU les modalités prévues à la convention collective de travail en vigueur; intervenue entre la Ville de Sainte-Adèle et le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses de la Ville de Sainte-Adèle (CSN);

ATTENDU QUE les titres des personnes occupant les fonctions de préposé à l’urbanisme ont été changés pour inspecteur à l’urbanisme et qui visent notamment l'administration et l'application des règlements municipaux;

ATTENDU l’article 32 de la *Politique des conditions de travail et de la rémunération du personnel cadre de la Ville de Sainte-Adèle* modifiant le nom du poste de chef division génie par directeur services techniques et le nom du poste de chef-adjoint division génie par directeur adjoint services techniques;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER : M. Robert Bélisle**

### **ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ**

QUE toute personne salariée permanente ou salariée temporaire affectée à la fonction d’inspecteur à l’urbanisme, directeur services techniques, directeur adjoint services techniques ainsi que le directeur général adjoint, soit nommée « fonctionnaire désigné » au sens du Règlement sur les permis et certificats numéro 1200-2012-PC ainsi que les règlements municipaux en vigueur.

## RÉSOLUTION NO. 2018-298

### **Adjudication – Surveillance en résidence – Aqueduc et chemin d'accès – Entremonts – GEN-2018-018**

ATTENDU la demande de soumissions effectuée concernant la surveillance en résidence de l'aqueduc et chemin d'accès au secteur Entremonts;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 août dernier et que la firme ayant déposée une soumission est la suivante:

Équipe Laurence inc.
----------------------

ATTENDU QUE le comité de sélection s'est réuni le 5 septembre 2018 et a procédé à l'analyse des soumissions déposées;

ATTENDU le rapport de monsieur Yan Senneville, greffier adjoint, daté du 5 septembre 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER: M. Robert Bélisle**

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder le contrat à la compagnie *Équipe Laurence inc.*, seul soumissionnaire et ayant obtenu une note de passage supérieure à 70/100, pour un montant de 31 618,13\$, taxes incluses, le tout sous réserve de transmission par la firme de tous les documents nécessaires et prévus au document d'appel d'offres ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même le règlement d'emprunt 1254.

## RÉSOLUTION NO. 2018-299

### **Adjudication – Travaux – Système d'adduction d'eau potable du Mont-Gabriel au secteur Entremonts – GEN-2018-020**

ATTENDU la demande de soumissions effectuée concernant les travaux pour un système d'adduction d'eau potable du Mont-Gabriel au secteur Entremonts;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 août dernier et que les firmes ayant déposées des soumissions sont les suivantes:

<b>Noms des soumissionnaires</b>	<b>Montants</b>
Les Entreprises Doménick Sigouin inc.	1 708 829,90\$
9088-9569 Québec inc.	1 860 430,87\$
Inter Chantiers inc.	2 495 605,94\$

ATTENDU la recommandation de madame Louise Yale, chargée de projets, Services techniques, datée du 5 septembre 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

**APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE: Mme Frédérique Cavezzali**

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder le contrat pour les travaux pour un système d'adduction d'eau potable du Mont-Gabriel au secteur Entremonts, à la compagnie *Les Entreprises Doménick Sigouin inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 1 708 829,90\$, taxes incluses;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements selon le devis et le bordereau de soumission à même le règlement d'emprunt 1254.

**RÉSOLUTION NO. 2018-300**

**Amendement de la résolution 2018-281 – Appel d'offres – Fourniture et installation d'un écran numérique – GEN-2018-013**

ATTENDU la résolution 2018-281 adoptée lors de la séance ordinaire du 20 août 2018;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER :** M. Roch Bédard

**APPUYÉ PAR LE CONSEILLER:** M. Robert Bélisle

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la résolution 2018-281 soit amendée en y modifiant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> résolus:

« QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements selon le devis et le bordereau de soumission »;

« QUE le financement soit fait par le fonds de roulement, remboursable sur 5 ans pour un coût maximum du projet de 60 000\$ taxes nettes incluses incluant les frais incidents ».

\*\*\*\*\*

**COMMUNICATION DE LA MAIRESSE AU PUBLIC**

Aucun point

\*\*\*\*\*

**COMMUNICATIONS DE LA CONSEILLÈRE ET CONSEILLERS AU PUBLIC**

Aucun point

\*\*\*\*\*

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La mairesse Nadine Brière répond aux questions du public.

\*\*\*\*\*

**RÉSOLUTION NO. 2018-301**

**Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER :** M. Roch Bédard

**APPUYÉ PAR LA CONSEILLÈRE:** Mme Frédérique Cavezzali

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la séance soit levée à 9h43.

\*\*\*\*\*

(s) Nadine Brière

\_\_\_\_\_  
Mme Nadine Brière, mairesse

(s) Simon Filiatreault

\_\_\_\_\_  
Me Simon Filiatreault,  
Greffier et directeur des services juridiques